

District Aube de Football

Commission Départementale de l'Arbitrage

Saison 2020/2021

Procès-Verbal n°2

REUNION DU MARDI 13 OCTOBRE 2020 à 19h

Président de séance : CASTEL Frédéric

Présents: BIDAULT François (CDPA), DALLA POZZA Pascal (par téléphone), GOMAS Yohann, MEMBRADO Yann,

PEREIRA José, RAYBAUDI Thierry (par téléphone)

Absents: BLANCHOT Patrice (pole technique), BOUGE Cédric (représentant du Comité Directeur), GOMAS Olivier,

PREMOSELLI Bernard, RAYBAUDI Loïc.

Frédéric CASTEL, président de la CDA ouvre la séance à 19h10

1. PRÉAMBULE, AUDITION et APPROBATION DU PV1

1.1 PRÉAMBULE

Frédéric Castel ouvre la séance en remercient les membres de la CDA pour leur présence à cette réunion de fin de mandature 2016-2020. Il tient à souligner la qualité du travail accompli depuis qu'il a le plaisir de présider la CDA. Frédéric reprend le contexte qui est à l'origine de son arrivée à la présidence de la CDA et se montre satisfait de l'implication de tous ce qui a permis de remplir les missions essentielles de la CDA.

1.2 APPROBATION PV1

Le PV n°1 de la saison 2020-2021 est approuvé.

1.3 AUDITION

L'arbitre convoqué ce soir en CDA est absent après avoir présenté le 02.10 un CM.

2. COURRIELS RECUS:

Le 23.09 Cédric CUISINIER sollicite le retrait de sa désignation du 27.09. Il doit faire attention au moment de la pose d'une indisponibilité de bien cocher les bonnes cases.

Le 23.09 Thomas LEBREC-BOUILLE, candidat FIA, demande si un stagiaire adulte peut arbitrer un autre jour de la semaine que le dimanche. Une réponse lui est apportée.

Le 23.09 Yacine BOUGTIB, AS CHARTREUX, interroge sur les souplesses existantes pour un jeune arbitre désireux de ne pas arbitrer toutes les semaines. Une réponse précise lui est faite par José.

Le 23.09 Ahmed NAJI signale avoir changé de club d'appartenance. L'information est transmise à la commission du statut de l'arbitrage.

Le 24.09 Yann MEMBRADO se met à la disposition de la CDA pour le 04/10 suite au report de son match.

Le 24.09 Luca CHARPENTIER demande la désignation d'un arbitre pour un match du27.09. La CDA ne peut donner suite à cette demande car elle ne respecte pas le délai des 21 jours.

Le 25.09 David DESPRET se met à la disposition de la CDA pour le 27.09 suite au forfait d'une équipe.

Le 25.09 le club de ROMILLY PORTUGAIS UCS regrette de ne pas avoir d'arbitres désignés sur ses deux équipes en D2 et D3 le 27.09.

Le 25.09 Kevin BOYET, arbitre arrivant de l'Yonne, indique ne pas vouloir renouveler sa licence d'arbitre stagiaire préférant devenir arbitre auxiliaire.

Le 26.09 l'ASLO met en copie la CDA d'un courriel envoyé à la commission des compétitions et à la direction du DAF suite à l'annonce non officielle d'un forfait obligeant son équipe de D2 à de déplacer en vain.

Le 28.09 Jordan BEAUJOIN met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 29.09 Jérôme RANCE demande où trouver la fiche éthique sur le site du DAF et à qui il doit l'envoyer. Jean Pierre fait le nécessaire.

Le 02.10 Christian ALLOT, RAMERUPT, dépose via la boite mail de la commission des compétitions puis en respectant la procédure adéquate, quatre demandes d'arbitres pour son équipe de D3 que la CDA essaiera de satisfaire en fonction de ses moyens.

Le 02.10 Samuel GUINOT, président du FC VALLANT LES GRES, demande des explications sur la situation de club vis à vis du statut de l'arbitrage. Le message est transmis à la commission compétente.

Le 04.10 l'ASBVB interroge le DAF sur la situation de son arbitre de ligue qui ne peut pas être désigné. La question est transmise à la ligue par Jean Pierre et la réponse obtenue communiquée au club.

Le 04 et 05.10 David MATHURIN met en copie la CDA de l'envoie de rapports disciplinaires.

Le 05.10 Thierry RAYBAUDI met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport circonstancié suite à la blessure d'un de ses AA. Le 05.10 Jean François PHILIPPAERTS, dirigeant de SC de SAVIERES, rédige un écrit transmis à l'ensemble des commissions du DAF relatant le déroulé d'un match du 04.10 en D3. La CDA prend acte de cet écrit mais n'est pas compétente dans la gestion de ce dossier.

Le 05.10 Alexandre PACHECO PIRES signale ne pas avoir été réglé suite à un match de Gambardella.

Le 05.10 Boris VECHIN demande si son dossier médical est bien arrivé au DAF. Jean Pierre confirme la réception du dossier qui sera traité par la commission médicale dès que possible.

Le 05.10 Erik GUILLET rédige un rapport suite à l'absence d'un AA, un second rapport circonstancié suite à une grave blessure d'un joueur, à qui la CDA souhaite un prompt rétablissement, et de l'utilisation de la feuille papier suite à une impossibilité d'utiliser la FMI.

Le 05.10 l'Etoile de Lusigny informe ne pas avoir pu utiliser la FMI. Elle indique par ailleurs l'absence d'un arbitre ainsi que l'interruption de son match pendant 35 minutes en raison de la blessure d'un joueur évacué par les services de secours. Elle regrette également que l'arbitre de la rencontre n'ai pas de lui-même mentionné cet incident sur l'annexe à la feuille de match.

Le 10.10 Luca CHARPENTIER demande la procédure à suivre pour désigner un arbitre lorsqu'il n'y a pas d'arbitre officiel.

Le 12.10 Gregory RAMOND et David MATHURIN mettent en copie la CDA de l'envoie de leur rapport disciplinaire.

Le 12.10 Thomas COLLAVINI met en copie la CDA de l'envoie d'un rapport disciplinaire et de fiches éthiques, il informe par ailleurs de l'absence d'un AA.

Le 13.10 David DESPRET signale un souci avec son MyFFF rapidement résolu.

3. INFORMATIONS DISTRICT ET LIGUE

3.1 DISTRICT

Jean Pierre LEFEBVRE informe qu'un arbitre L3, monsieur Dimitri PORTE STEVENS, arrive dans notre district. Frédéric échangera avec cet arbitre nouvellement arrivé dans l'aube.

Le 29.09, Jean Pierre LEFEBVRE fait le nécessaire auprès de la ligue pour que deux des officiels d'un match de Gambardella soient indemnisés.

Le 02.10 Jean Pierre LEFEBVRE informe que la situation de Théo BOIVIN, jeune arbitre arrivant de l'Yonne, est résolue et qu'il peut désormais être désigné. Peu après, la situation de ce jeune arbitre est de nouveau bloquée par la ligue. La CDA reste en attente d'une solution à cette situation.

Le 06.10 Jean Pierre questionne la ligue sur la situation de deux jeunes arbitres pour qui la situation est de nouveau bloquée. L'un d'eux doit fournir un dossier médical complet.

Le 09.10 Jean Pierre LEFEBVRE informe du report d'un match en U14 suite à un cas COVID avéré et demande au club concerné de fournir les justificatifs prévus au règlement. Thierry, suite à ce report de match, modifie la désignation de l'arbitre et son tuteur prévus sur ce match.

Jean Pierre répond le 09.10 à David MATHURIN sur les délais de paiement des indemnités d'arbitrage.

Le 12.10 Jean Pierre LEFEBVRE fait un état des lieux du renouvellement des licences d'arbitres.

La Commission Foot Animation informe du report ou reprogrammation de matchs en U13.

Le DAF demande si, à l'occasion de l'assemblée générale du 19.10, la CDA et les autres commissions souhaitent rendre un hommage public à travers un mur d'image à un disparu.

Le Comité Directeur a, (cf pv2 publié le 25.09.2020) le 04.09.2020, validé la liste des observateurs qui suit :

GROUPE D1: BIDAULT FRANCOIS et PEREIRA JOSE

GROUPE D2: JULIEN EMMANUEL et PIMPERNET HERVE **GROUPE AA**: NALOT FRANCOIS et GUICHETEAU VINCENT

GROUPE D3: MAINGAUT VERONIQUE, MAINGAUT JEAN MICHEL et CASTEL FREDERIC aidés par les groupes D1, D2 et AA.

Le Comité Directeur dans cette même séance a validé la liste, arrêté au 02.09, des tuteurs qui suit:

SAINDOU ABDOU, HARBOULI ABDESSAMED, PEREZ ANTHONY, BOULEMNAKHER BILEL, BOURDIER SEBASTIEN, CUISINIER CEDRIC, LOBREAU DAVID, DE FARIA THOMAS, DELANDHUY RAPHAEL, DERENNE DENIS, GOMAS YOHANN, NOBLOT JEAN PAUL, MATHURIN DAVID, LACHAL MOHAMED, MEZRICHE TOUFIK, BOULACHEB NABIL, SPAY NICOLAS, RAMOND GREGORY, MEMBRADO YANN, CHANDOURI RACHID.

3.2 COMMISSION DES COMPÉTITIONS INFORME:

Le 23.09 que le match d'U16 VAUDES/AUMONT- FC ST MEZIERY du 03/10 se disputera à VAUDES

Le 23.09 du tirage au sort des 8eme de finale de la coupe ELITE

Le 25.09 du forfait de JS ST JULIEN2 en D1 pour le match du 27.09.

Le 25.09 du report du match du 04.10 en coupe ASOFA/ET.CHAPELAINE en raison de la programmation des matchs de coupe de France et de la coupe du grand est.

Le 25.09 de la mise à jour du calendrier et des engagements en U14D2.

Le 25.09 de la reprogrammation au 11.11 des matchs du club de TORVILLIERS AC1 et 2 prévu le 27.09 en raison de la détection d'un cas COVID au sein du club et en attendant le résultat du test PCR.

Le 02.10 que le match de D1 AC TORVILLIERS/JS ST JULIEN2 se jouera à St Julien suite à la fermeture du terrain de Souligny.

Le 07.10 avoir réclamé un rapport disciplinaire à Anthony PEREZ suite à son match de coupe de l'Aube du 04.10.

Le 07.10 du tirage au sort du 2eme tour de la coupe l'Aube et du 1er tour des coupes U18-16 et 14 Principale.

4. INFORMATION CRA/CDA

4.1 CRA

La CRA communique le 27.09 le programme de l'examen ligue (AA, R3 et JAL) qui aura lieu le 10.10 à Metz. Les convocations sont envoyées à nos 4 candidats le 27.09.20. La CDA prend acte des 3 réussites sur 4 au test physique. Le seul échec peut aller au rattrapage prévu mi-novembre 20 si le test théorique est validé. La CRA communiquera les résultats après sa séance du 20.10.

Jean Claude RASATTI, secrétaire de la CRA, transmet les modifications aux lois du jeu en FUTSAL 2020. Il informe que la CDA Aube est compétente pour désigner les arbitres pour le 1^{er} et second tour de la coupe de France FUTSAL qui débute le 19.10 par un tour de cadrage.

4.2 CDA

Le 27.09 Frédéric CASTEL envoi un courrier à l'ensemble des arbitres du DAF précisant certaines modalités liées à l'utilisation de la FMI ou au contrôle des licences. Il joint à son courriel un courrier du président de la CFA, Éric BORGHINI.

La CDA invite Nabil IRCHAD à remplir la fiche de renseignements pour pouvoir être désigné.

Olivier GOMAS est sollicité suite à un souci informatique qui empêche Emmanuel JULIEN et Denis DERENNE d'accéder à leur MyFFF. Olivier informe le 02.10 qu'un souci demeure pour Denis DERENNE alors que les autres sollicitations sont résolues. La CDA communique à Denis ses désignations jusqu'au 17.10.

Le 05.10 Olivier clôture son intervention après que Denis DERENNE signale qu'il peut de nouveau accéder à son MyFFF.

Le 05.10 Yann fait le point des désignations d'observateurs sur des compétitions de ligue afin que Jean Pierre puisse procéder à l'indemnisation des observateurs.

La CDA sollicite les AA pour officier en jeunes le samedi. Ces derniers répondent, pour un grand nombre, favorablement.

Dans le cadre de la promotion de l'arbitrage féminin, la CDA questionne les arbitres féminines ayant réussi la FIA depuis 2018 sur l'accompagnement souhaitable pour poursuivre ou reprendre leur fonction d'arbitre officiel.

Le Comité Directeur a, sur proposition de la CDA, validé le 20.07.20 (cf pv1 publié le 02.10.20) les affectations suivantes des arbitres du DAF pour la saison 2020-2021 :

<u>AA</u>: BENABDALLAH MOURAD, BRAHIM AHMED, GRANGER CHRISTOPHE, GUYOT DAMIEN, LHIVERT MICHEL, MICHEL ANTHONY, NOBLET THIERRY, NOBLOT JEAN PAUL, PEDRO SAMUEL.

<u>D1</u>: ARJDAL SAMIR, BLANDIN LENY, BOULACHEB NABIL, CHOLLIER FABIEN, COLLAVINI THOMAS, DE FARIA THOMAS, DELANDHUY RAPHAEL, DERENNE DENIS, DESPRET DAVID, GUILLET ERIK, LACHAL MOHAMED, LOBREAU DAVID, NAJI AHMED, RAYBAUDI THIERRY.

<u>D2</u>: ACHMINE SMAIL, ANGLADE THIERRY, AUGIER AUGUSTE, AZEGAGH MUSTAPHA, BELHADI SOFIAN, CUISINIER CEDRIC, EL BOUSSAIDI FARID, HABIBI MAHDI, MATHURIN DAVID, MEMBRADO YANN, PEREZ ANTHONY, RAMOND GREGORY, ROYER ANGE, SAHLI SAHIM, THIEBLEMONT JEAN CLAUDE.

<u>D3</u>: BAHBAH AHMED, BEAUJOIN JORDAN, BELHADI OUALID, BENDAOUD SIDI AHMED, BOUSEHABA MOHAMMED KARIM, CHAMLAL SALIM, COTTE MICKAEL, CRUZ DIAMANTINO, DE MITRI ARNAUD, DESTIVELLE FABRICE, DI-ALLO MAMADOU HASSIMOU, EL BOUSSAIDI ANOUAR, MARIVAL PATRICK, NAIJLAOUI MAHJOUB, TAKHEBARI MESSAHOUD, TAMBADOU IBRAHIMA.

<u>Stagiaire adulte</u>: ANDRE JEAN PAUL, ED DIB NOURDINE, ENFER AURELIEN, FEZOUA ABDERERRAHMANE, FOFANA SEYDINA OUMAR, GEORGES PIERRE, HABIBOU ABDOUL ANZIZE, LECLERC ROMAIN, MILESI FRANCK, NOUALHAGUET JONATHAN, PECHEUX AURELIEN, PIGAL XAVIER, RANCE JEROME, TAQUET ANTHONY, THOMAS ARNAUD, THOMASSIN CYRIL, VECHIN BORIS, YASER TAYFUR, EL MOUDNI MOHAMED.

<u>JAD</u>: AVETISSIAN DAVID, BOUAJAJ IDRIS, BOULOUBAN AMIN, BRAHIMI AZEDINE, CHARPENTIER LUCA, DEBER ELSNER GUILLAUME, IRCHAD NABIL, KREB GABRIEL, LOUTOULI BILAL, PACHECO PIRES ALEXANDRE, PEREIRA ALESSIA, PHEDOROFF ALEXIS, RAYBAUDI XAVIER, TURPIN CLEMENT, VENTURA ALEXANDRE, YAKINE NASSIM.

Stagiaire Jeune: AHMED SAMUEL, AMBLARD LEO PAUL, BAUEUR MAUD, BEN SAAD RYAN, BERNARD NOHAM, BEYMIK AIMEN, BLONDELOT THEO, DJEMAA NABIL, EGAULT ANYSSA, GOMES LUCAS, HAMDI MATHIS, HARILLE MATHIS, HELIAS MARIUS, LECUYER FLORIAN, MARTINS ENZO, MAURIN RYAN, MDERE ROIHIM, MILLOT ALICE, OSMANI ALIDJAN, ROYER VIANNEY, SILVARES FABIO, TEATINI ILAN, TPIMALEU ANGE BERGSON, TUMIOTTO JULIE, VECHIN LOLA, VERNAT MATHIEU, YILDIZ EMRE.

5. DESIGNATIONS

5.1 ADULTES

Le 26.09 Erik GUILLET se met à disposition de la CDA suite au report de son match.

Le 28.09 Jordan BEAUJOIN signale une indisponibilité, pour le 11.10 pour raison professionnelle, qu'il ne peut saisir sur son MyFFF. Ceci est logique car une désignation était déjà faite par son désignateur.

Le 29.09 et le 01.10 Jean Paul NOBLOT relève une désignation pour le 04.10 alors qu'il est indisponible depuis le 14.09.20.

Le 30.09 Patrick MARIVAL émet le souhait de devenir AA dès que possible. La CDA valide sa demande. Il signale le 04.10 son absence à désignation du jour et envoie le 05.10 un CM de 10 jours transmis à la Commission du Statut de l'Arbitrage. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 02.10 Anthony TAQUET fournit un CM d'indisponibilité allant jusqu'au 01.11. La CDA lui indique la nécessité d'un CM de reprise et lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 04.10 à 10h38 Christophe GRANGER informe de son absence à désignation du jour car souffrant.

LE 09.10 Yann MEMBRADO se met à la disposition de la CDA pour le 18.10 suite au report de son match.

Le 12.10 Théo BOIVIN informe ne pas être disponible avant le 1^{er}11.20. Bernard relève que sa situation ne permet pas d'être désigné. Jean Pierre questionne la ligue à ce sujet.

Le 12.10 Pierre GEORGES relève une désignation incompatible avec sa situation que Bernard corrige.

Le 12.10 le secrétaire du club TROYES ASIA demande si son arbitre sera désigné prochainement. Jean Pierre indique ce qui manque pour que cela soit possible. L'arbitre intéressé fait le nécessaire et est désormais désignable par Bernard.

5.2 JEUNES

Thierry met en place avec l'agrément de certains arbitres adultes et la contribution de Bernard, la désignation d'arbitres sur des matchs en U18 programmés le dimanche matin.

Le 24.09, Thierry est sollicité par Maxime RINIE pour désigner des arbitres sur les matchs de l'ESTAC féminines en U18 R1 le dimanche matin. Il organise avec Bernard et l'accord de quelques arbitres adultes, merci à eux de s'être rendus disponible, les désignations demandées.

Le 26.09 Nassim YAKINE demande le retrait d'une désignation pour le 10.10 car il passe l'examen lique.

Le 27.09 Oualid BELHADI propose ses services pour officier en U18 et 19. La CDA valide sa candidature.

Le 06.10 Gatien PIERROT demande la désignation d'AA en coupe Gambardella pour le 10.10.

Le 12.10 Nabil IRCHAD demande si sa situation administrative permet d'être désigné. Jean Pierre lui répond.

PV2 CDA AUBE SAISON 2020-2021

5.3 OBSERVATIONS/TUTORAT

Le 25.09 Abdou SAINDOU informe d'une indisponibilité de dernière minute, suite à une suspicion de covid, pour un tutorat le 26.09. Yann fait le nécessaire pour le remplacer. Le test étant négatif Abdou est de nouveau opérationnel pour le weekend du 04-05.10

Yann et Bernard s'organisent pour une meilleure gestion des observations ou tutorats.

Le 30.09 et le 07.10 Anthony PEREZ demande si ses désignations du 03 et 10.10 sont des observations ou des tutorats. José lui répond.

Le 08.10 Yacine DIFALLAH informe ne pas pouvoir assurer le tutorat prévu le 10.10. Yann fait le nécessaire pour positionner un autre tuteur sur cette désignation. La CDA remercie vivement Jean Michel pour sa grande disponibilité.

LE 10.10 José informe que son observation du 11.10 est annulée. Yann programme une autre observation.

Le 12.10 François BIDAULT signale l'absence d'un AA sur le match qu'il observait.

Le 13.10 Anthony PEREZ demande le retrait d'un tutorat prévu le 24.10 et infirme de son indisponibilité pour le 31.10.20. Yann fait le nécessaire.

Jean Michel MAINGAUT et Anthony PEREZ attirent l'attention de la CDA sur le besoin de revoir les arbitres stagiaires qu'ils ont vu.

Véronique MAINGAUT et François BIDAULT signalent des arbitres présentant un potentiel de progression intéressant.

6. ETDA

6.1 Formation Ligue adultes et jeunes

Yohann se montre satisfait des résultats partiels à l'examen ligue du 10.10. Il indique que pour le moment seul 3 candidats sont inscrits à la prochaine FIA des 14, 21 et 28 novembre et que 8 autres sont susceptibles de finaliser une inscription. Il doit revoir avec l'IR2F les modalités pratique de la FIA à venir au regard du contexte sanitaire actuel.

6.2 Pôle physique

François peut compter sur un petit noyau d'arbitres fidèles et motivés. Il déplore néanmoins que cette opportunité d'entrainement collectif ne soit pas plus utilisée par les arbitres du DAF.

6.3 CDPA

François indique que sa commission est en « sommeil » en raison du contexte sanitaire actuel. Il s'interroge sur de devenir de cette commission.

7. TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Yann demande s'il est possible d'être informé de manière officielle du report d'un match en ligue sur lequel un arbitre et un observateur du DAF sont prévus. Frédéric questionnera la ligue à ce sujet.

José demande comment mettre en place un fonctionnement pertinent pour récupérer les rapports des observations de nos arbitres vus en ligue. Une articulation avec serge LEBRUN est à mettre en place.

Jose profite de cette dernière séance de travail de la CDA pour demander ou en est la procédure de remise des médailles ligue aux différents récipiendaires 2018 et 2019. Fréderic s'étonne que cela ne soit pas encore fait et questionnera la direction du DAF à ce sujet.

Un bref tour de table est réalisé afin de faire un bilan des actions menées mais aussi un début de projection sur l'avenir. Chacun exprime clairement ses ressentis et met en exergue les manques et les besoins pour un fonctionnement plus efficient dans l'intérêt de l'arbitrage aubois.

L'ensemble des membres présents ce jour tient à noter le plaisir qu'ils ont eu à travailler ensemble durant cette fin de mandature et dans un contexte pas toujours facile.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président, Frédéric CASTEL, lève la séance à 22h40.

La réunion n°3 de la C.D.A Aube pour la saison 2020-2021 sera fixée ultérieurement en fonction des échéances à venir au sein du DAF.

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance

Fréderic CASTEL

José PEREIRA